

"En élaborant ce modèle, il est important de s'assurer que la zone urbaine est structurée de telle manière qu'elle puisse absorber efficacement la croissance sans perturber les communautés résidentielles existantes, ni l'environnement naturel". (6)

"Dès les premières étapes de la planification, on doit déterminer les effets possibles du projet sur la collectivité. On doit les déterminer d'une façon aussi précise que possible et, de ce fait, on contribuera à la stabilité de la collectivité (...). On s'efforcera d'éviter, autant que possible, toute atteinte à la vie de la collectivité, on doit envisager des propositions de rechange pour remédier à la situation". (7)

L'AMENAGEMENT DE LA REGION ET LES COMMUNAU- TES FRANCOPHONES

8. Il ne fait aucun doute que la "Commission de la capitale nationale" a joué un rôle très important dans l'amélioration de la région de la capitale, ce dont profitent évidemment les habitants de cette région. Elle possède des